



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'AISNE

Direction départementale des territoires

Service Environnement

## AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

### Projet de Schéma départemental de gestion cynégétique – SDGC – de l'Aisne pour la période 2020-2025

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public sur ce projet de schéma soumis à son approbation, compte-tenu de ses incidences sur l'environnement **du 06/02/2020 au 27/02/2020**.

À cet effet, une copie du projet de schéma accompagnée d'une note de présentation sera :

- publiée sur le site internet de la préfecture ;

<http://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement/Consultations-publiques> ;

- mise à disposition sur support papier à la préfecture de l'Aisne et dans les sous-préfectures du département sur demande selon les modalités prévues par l'article D. 120-1 du code de l'environnement.

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à [ddt-env@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-env@aisne.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires de l'Aisne  
Service environnement – Consultation du public – SDGC  
50 boulevard de Lyon – 02 011 LAON Cédex

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **27 février 2020**.

LAON, le **5 – FEV. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires,

  
Vincent ROYER